



**Rejoignez Jardiniers Professionnels, le premier réseau national coopératif de « Services à la Personne »**

**Madame, Monsieur,**

Suite à votre demande, nous vous envoyons le livret d'informations de la **Coopérative Professionnels à Domicile**. Elle a été créée en 2008 par un noyau de jardiniers professionnels et d'artisans. Elle est réservée aux professionnels qualifiés, diplômés ou expérimentés.

Les jardiniers professionnels de la Coopérative font d'un réseau de plus de 2800 adhérents présents sur tout le territoire français, est un des plus importants réseaux coopératifs de jardiniers paysagistes professionnels.

Pour intégrer la Coopérative, il vous faut souscrire deux parts sociales de 15 € chacune. Vous devenez alors coopérateur, associé et co-acteur des interventions réalisées au nom de la Coopérative dans le cadre de la loi sur les "Services à la Personne".

Vous trouverez ci-joint : le livret d'informations, ainsi que la demande d'adhésion et la charte du Coopérateur que vous devrez remplir, signer et nous renvoyer.

N'hésitez pas à appeler la Coopérative pour toute information complémentaire. Le service relation coopérateurs vous renseignera avec plaisir. Vous pouvez le contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au **06 45 86 70 64** ou **05 59 70 59 20**.

Dès validation de votre candidature, vous recevrez le kit du coopérateur. Vous pourrez tout de suite commencer vos interventions et faire bénéficier à vos clients particuliers du **crédit d'impôt de 50%** sur toutes les factures d'entretien de jardins.

Nous serons enchantés de vous accueillir bientôt au sein de la Coopérative.  
Au nom de tous les coopérateurs, recevez nos meilleurs sentiments coopératifs !

**Le Président**



COOPÉRATIVE PROFESSIONNELS À DOMICILE - BP 68479 - 64184 BAYONNE CEDEX

Tél : 05 59 70 59 20 / 06 45 86 70 64 - Fax : 05 59 64 93 79 - mail : [coop@jardiniers-professionnels.fr](mailto:coop@jardiniers-professionnels.fr) / site : [www.jardiniers-professionnels.fr](http://www.jardiniers-professionnels.fr)

Siège social : ZA Chikitoy - 46, route d'Aritzague - 64600 ANGLET

Déclaration Ministère de l'Économie SAP/504019498 - SAS Coopérative - Capital Minimum 13 470 € - RCS BAYONNE 504019498

Dénomination de l'entreprise .....

Nom et prénom du demandeur .....

Date de naissance ..... Nationalité .....

Adresse de l'entreprise .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. fixe ..... Mobile ..... Fax .....

E-mail ..... Site internet .....

N° Siret ..... N° TVA intracommunautaire .....

Membre d'un centre de gestion agréé :  Oui  Non

Agrément phytosanitaire :  Oui  Non      Numéro d'agrément phytosanitaire .....

Statut de l'entreprise :  S.A.R.L.  E.U.R.L.  E.I.  Autre

Régime Micro :  Oui  Non

TVA :  Oui  Non

Statut du demandeur :  Gérant majoritaire  Gérant égalitaire  Gérant minoritaire

Diplômes ..... Nombre d'années d'expérience .....

Nombre de salariés ..... Nombre d'apprentis .....

Je souhaite devenir sociétaire de la Coopérative Professionnels à Domicile. Je joins :

- > 1 copie de ma carte d'identité ou passeport
- > 1 copie de l'extrait d'inscription au répertoire des Métiers ou Chambre de Commerce ou MSA
- > 1 copie de l'extrait K-bis (si société)
- > 1 copie de mes diplômes ou preuve de 3 ans d'expérience professionnelle
- > 1 copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- > 1 R.I.B. du compte professionnel
- > 1 photo d'identité
- > 1 chèque de votre compte professionnel de 30€ à l'ordre de "Professionnels à Domicile" pour devenir propriétaire de 2 parts sociales dans la Coopérative.
- > La charte du coopérateur signée

Fait à ..... Le ..... Signature

## A retourner à :

### SAS Coopérative Professionnels à Domicile

Adresse postale : BP 68479 - 64184 BAYONNE CEDEX

Tél : 05 59 70 59 20 / 06 45 86 70 64 - Fax : 05 59 64 93 79

mail : coop@jardiniers-professionnels.fr / site : www.jardiniers-professionnels.fr

Siège social : ZA Chikitoy- 46, route d'Aritxague - 64600 ANGLET

Déclaration Ministère de l'Économie SAP/504019498 - SAS Coopérative à capital minimum 13 470 € - RCS BAYONNE 504019498

1. Je bénéficie d'une qualification professionnelle dans les travaux paysagers et l'entretien des jardins et je m'engage à **continuer à me former**.
2. Je m'engage à sensibiliser mon appreni à la **qualité des prestations** et de leurs résultats ainsi qu'aux règles de sécurité.
3. Je m'engage à utiliser les devis/factures d'interventions et contrats fournis par la Coopérative et à établir un **devis détaillé** avant chaque intervention. En cas de démarchage à domicile, je ne commence mes interventions qu'après le délai légal de 14 jours, afin de respecter la durée de rétractation du client (sauf demande expresse du consommateur).
4. Je prends le temps de **conseiller les clients** en fonction de leurs attentes et de leurs possibilités et y accorde la plus grande attention.
5. Je respecte à la lettre l'esprit et les règlements propres à la Coopérative et aux «Services à la Personne». Je n'interviens que dans le cadre et les limites des activités déclarées pour la Coopérative et m'engage à en **respecter les consignes**.
6. Je m'engage à renouveler chaque année mon **assurance de responsabilité civile professionnelle** et à le justifier auprès de la Coopérative.
7. Je suis seul **responsable de mes prestations** et garantis à la Coopérative la bonne exécution des prestations de Services à la Personne que je serai amené à réaliser.
8. J'accepte les **règlements par chèque** à l'ordre de la Coopérative, ainsi que **les tickets préfinancés ou E-CESU** pour ordre de la Coopérative. Je transmets également aux clients les coordonnées bancaires de la Coopérative dans le cas de virements ou prélèvements bancaires.
9. J'entretiens les jardins **en respectant l'environnement**. Dans la mesure du possible j'éviterai l'utilisation de pesticides et d'autres méthodes ou produits nocifs.

Nom : ..... Prénom : .....

Lu et approuvé à : ..... Le : .....

Signature :